

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION CODE 01 + HEBDOS

Décès de Rosalie Gagnon

Ordonnance d'enquête publique

Québec, le 29 mai 2019. – La coroner en chef du Québec, M^e Pascale Descary, a ordonné aujourd'hui la tenue d'une enquête publique relativement au décès de Rosalie Gagnon. Cette fillette, âgée de 2 ans, a été retrouvée sans vie à Québec, le 18 avril 2018, dans l'arrondissement Charlesbourg.

C'est la coroner M^e Géhane Kamel qui a été désignée pour présider l'enquête. Elle sera assistée dans cette tâche par M^e Dave Kimpton, procureur aux enquêtes publiques.

M^e Kamel a amorcé sa préenquête afin de bien documenter son dossier. Ce n'est qu'au terme de cette préenquête que l'enquête publique pourra commencer et que la date et le lieu des audiences pourront être fixés.

Il est entendu également que les modalités de l'enquête et des auditions seront établies conformément à la loi, en prenant soin de ne pas porter atteinte au processus judiciaire en cours dans cette affaire.

Rappelons que l'enquête publique et l'audition des témoins visent à faire la lumière sur les causes probables et les circonstances du décès de la fillette.

-30-

Source :

Dominique D'Anjou
Responsable des communications
Bureau du coroner
1 888 CORONER, poste 20225
Cellulaire : 418 906-8097
communications@coroner.gouv.qc.ca

Site Internet : www.coroner.gouv.qc.ca
Twitter : @CoronerQuebec

Pour la vie!